

INAUGURATION DE L'EXTENSION DU PARC DÉPARTEMENTAL DU CHEMIN-DE-L'ÎLE

Samedi 9 décembre 2023
Place des Papeteries, Nanterre

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Raphaël Adam, Maire de Nanterre, ont inauguré l'extension du Parc départemental du Chemin de l'Île à Nanterre samedi 9 décembre. L'agrandissement de 2 hectares s'inscrit dans l'objectif départemental de mettre chaque habitant à moins de 15 minutes à pied d'un espace de nature.



Vue de l'extension du Parc départemental du Chemin de l'Île © CD92 / Julia Brechler

« Le dernier-né des parcs départementaux écrit aujourd'hui **une nouvelle page de son histoire, en s'agrandissant de deux hectares** », se réjouit **Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine**. « Ouvert en 2006, le Parc départemental du Chemin de l'Île dispose désormais **d'une véritable coulée verte, tracée à la faveur du réaménagement de la friche des Papeteries**. Plus de 150 arbres et des milliers d'arbustes ont été plantés, créant un nouveau havre de biodiversité sur notre territoire, dans le prolongement du parc qui abrite déjà une quarantaine d'espèces différentes. »

Propriété du Département des Hauts-de-Seine, cette extension, aménagée par la SEMNA (Société d'économie mixte d'aménagement de la ville de Nanterre), forme ainsi une **coulée verte de plus de 400 mètres de long**, permettant une liaison directe entre le quartier République, depuis le pont Anatole France, vers le parc existant du Chemin de l'Île et les berges de Seine.

De nouveaux aménagements favorisant la détente, les loisirs, et l'accès au fleuve

Elle est composée de **différentes séquences paysagères**, amenant progressivement le visiteur depuis le quartier des Papeteries, conçu comme une pièce urbaine raccrochée au reste de la ville, vers la **partie la plus champêtre du parc existant, longeant les berges de Seine**. L'aménagement comporte des bancs, une aire de jeux pour enfants, un terrain de jeux de ballon enherbé, et deux terrains de pétanque.

L'objectif de la politique départementale est de mettre chaque habitant à moins de 15 minutes à pied d'un espace de nature et le connecter à une trame éco paysagère de plus de 3 300 hectares de parcs, jardins, promenades et forêts. Pour atteindre cet objectif, c'est l'ensemble des acteurs institutionnels et parties prenantes du territoire qui est mobilisé pour :

- **Créer de nouveaux espaces et liaisons.** Acquérir, aménager, accueillir, entretenir, rénover, valoriser sont les verbes forts de la stratégie du Département.
- **Développer des îlots de verdure et de fraîcheur**, notamment au sein des collèges publics, et en valorisant les délaissés et autres interstices urbains.
- **Générer des partenariats** pour étendre son action et créer de nouvelles opportunités.
- **Valoriser les espaces de nature** pour leur contribution positive aux enjeux de bien-être en ville, de santé humaine, de protection de la biodiversité, et d'adaptation au changement climatique.

L'agrandissement du Parc départemental du Chemin de l'Île ne fait que commencer

D'ici 2026, une nouvelle extension, dénommée secteur B, située juste à côté de cette coulée verte, offrira encore 2,2 hectares supplémentaires au public. Le Parc départemental continuera ainsi de s'agrandir, en recyclant des anciennes terres industrielles et délaissés urbains en espaces renaturés et ouvert à tous. « *La coulée verte que nous avons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui n'est qu'une première étape. Avec cette seconde extension, nous comptons offrir de nouveaux accès aux jardins et prolonger ce fil conducteur de l'eau* », explique Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine.

Dans quelques années, le Parc départemental du Chemin de l'Île sera pleinement relié aux Terrasses de Nanterre, notamment par une requalification paysagère de la zone de l'échangeur A86-A14. Le projet est en cours d'étude par l'établissement public Paris La Défense.

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
Simon THOLLOT
01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

